

URGENCE
REMPLACEMENT ASSISTANT(E) D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE
SPECIALITE : ALTO
DIRECTION DE L'ORCHESTRE A CORDES DE 2E CYCLE
INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE L'ORCHESTRE A L'ECOLE
REMPLACEMENT CONGÉ MATERNITE
AU 2 NOVEMBRE 2026 AU 26 AVRIL 2027

INTITULE DU POSTE

Professeur(e) d'ALTO– remplacement 8h30 minimum – 11h15 maximum

(Enseignement individuel ou collectif)

Remplacement pour congé maternité

CADRE D'EMPLOI

Assistant Territorial d'Enseignement Artistique (AEA) – Catégorie B

Statut titulaire ou contractuel selon profil

AFFECTATION

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, antenne de Jassans-Riottier, antenne de Limas

Rattachement : Direction du Conservatoire et Pôle entrée en musique et Pôle musique VII-XXI

1. CONTEXTE ET FINALITE DU POSTE

Le/la professeur(e) d'alto contribue à la formation artistique des élèves dans le cadre du schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture.

À travers l'enseignement instrumental et la pratique collective, il/elle favorise l'épanouissement, la progression musicale et la culture artistique des élèves.

Ce poste intègre également deux dimensions spécifiques :

- Une participation active au dispositif Orchestre à l'école (interventions régulières avec un petit volume horaire)
- La direction de l'orchestre à cordes de 2e cycle, en lien avec les enseignants de cordes frottées

2. MISSIONS PRINCIPALES

A. ENSEIGNEMENT DE L'ALTO

- Assurer les cours individuels et collectifs, du débutant jusqu'au 3e cycle
- Adapter les contenus pédagogiques aux profils des élèves (âge, progression, motivation...).
- Évaluer les élèves dans le cadre du suivi régulier et des examens de fin de cycle.

B. DIRECTION DE L'ORCHESTRE A CORDES DE 2E CYCLE

- Concevoir et animer les séances hebdomadaires de l'ensemble à cordes.
- Élaborer une programmation pédagogique et artistique adaptée au niveau 2e cycle.
- Organiser des projets de restitution (concerts, rencontres inter-conservatoires, projets transversaux...).

C. PARTICIPATION A L'ORCHESTRE A L'ÉCOLE

- Intervenir auprès d'un groupe scolaire partenaire dans le cadre du dispositif Orchestre à l'école.
- Adapter les contenus pédagogiques à un public scolaire débutant (en lien avec les enseignants référents).
- Participer aux restitutions et au suivi de projet avec les équipes éducatives.

D. VIE PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Participer aux réunions pédagogiques, aux jurys d'examens et aux projets d'établissement.
- Collaborer étroitement avec les autres professeurs de cordes et autres
- Prendre part aux actions de diffusion sur le territoire.

3. COMPETENCES REQUISES

CONNAISSANCES

- Maîtrise artistique et pédagogique de l'alto (répertoire, technique, culture).
- Bonne connaissance des pratiques collectives et de la pédagogie de groupe.
- Notions de direction d'ensembles à cordes et de coordination interdisciplinaire.

SAVOIR-FAIRE

- Capacité à concevoir une progression pédagogique adaptée.
- Compétences en conduite de répétitions, gestion de groupes d'élèves.
- Capacité à intervenir en milieu scolaire (adaptabilité, vulgarisation, co-animation).

SAVOIR-ÊTRE

- Dynamisme, bienveillance, sens de l'écoute.
- Esprit d'initiative et de collaboration.
- Rigueur, ponctualité, engagement artistique.

4. PROFIL RECHERCHE

- Diplôme d'État ou équivalence reconnue pour l'enseignement de l'alto.
- Expérience en enseignement spécialisé souhaitée.
- Expérience en direction d'ensemble ou appétence pour la conduite de groupes instrumentaux.
- Intérêt ou expérience préalable en milieu scolaire (Orchestre à l'école, DUMI, projets de territoire...).

5. CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps partiel réparti entre cours individuels/collectifs, direction d'ensemble et interventions extérieures (OAE)
- Horaires réguliers en semaine (lundi, mardi, mercredi) + éventuels concerts ou projets en soirée ou week-end.
- Déplacements ponctuels dans le cadre de l'Orchestre à l'école.
- Travail en lien avec l'équipe des cordes, la direction, et les partenaires éducatifs.